



DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Accusé de réception en préfecture
001-210104436-20260304-202603D037-DE
N° 202603D037
Date de télétransmission : 04/03/2026
Date de réception en préfecture : 04/03/2026

Département de l'Ain
Arrondissement Bourg
en Bresse

**VILLARS LES
DOMBES**

Date de la séance :
3 mars 2026

Nombre de
conseillers

En exercice : 27

Présents : 21

Absents : 1

Votants : 26

Date de la
convocation :
25 février 2026

Domaine
Finances
Pour : 26
Contre :
Abstention :

L'an Deux Mil vingt-six le 03 mars, le Conseil Municipal de Villars les Dombes, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire en salle du Conseil Municipal sous la présidence de M. Pierre LARRIEU, Maire.

Monsieur Michel MACON a été élu secrétaire de séance.

PRÉSENTS : P. LARRIEU – F. MARÉCHAL – A. MARTIN – M. MACON – E. JACQUAND – I. DUBOIS – C. VALET –
– A. DUPERRIER – L. VIOLA – F. JANET – C. SEMINARA – S. ROGNARD – J. SAINT PIERRE – D. VENET – S. GUEDON – J. LIENHARDT
– S. BAUDIN – F. CANARD – P. NOBLET – J. BERTHET – M. BIELOKOPYTOFF

ABSENTS :

A ROUX a donné pouvoir à P. LARRIEU
D. FROMENTIN a donné pouvoir à M. MACON
V. PEYROL a donné pouvoir à C. SEMINARA
I. VAURES a donné pouvoir à A. DUPERRIER
S. CLOUPET a donné pouvoir à I. DUBOIS

D. SEBAL absente

DEMANDE DE FINANCEMENT REGION POUR L'EQUIPEMENT DE LA POLICE MUNICIPALE EN CAMERAS PIETONS

La Commune envisage d'équiper ses deux agents de la police Municipale en caméra piétons. Cet équipement prévient les incidents au cours des interventions des agents, et permet la collecte de preuves audiovisuelles lors de constats d'infraction conformément à l'article L 241-2 du code de sécurité intérieure. Un dossier de demande d'autorisation ainsi qu'une déclaration auprès de la CNIL a été déposé. La Région AURA peut financer dans le cadre de l'axe « Sécuriser ma Commune par l'acquisition et l'installation d'équipements adaptés » ce type d'équipements à hauteur de 50%.

Le montant estimé pour l'acquisition de ces caméras est de 4 006 € HT.

Le plan de financement serait le suivant :

Equipement	Montant HT	Financier	Montant
Caméras piétons	4 006 €	REGION AURA	2 003 €
		COMMUNE	2 003 €
TOTAL	4 006 €	TOTAL	4 006 €

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- ✓ **Valide** ce projet d'acquisition d'équipement pour la Police Municipale
- ✓ **Autorise** M. le Maire à déposer auprès de la Région AURA la demande de subvention selon le plan de financement ci-dessus.

Pour extrait conforme.

Fait à Villars-les-Dombes, le 4 Mars 2026

Le Maire, Pierre LARRIEU

